

BAC PRO

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

OPTION B



EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Ce baccalauréat professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la maintenance des systèmes de son domaine. Le titulaire sera également capable de participer au service client avec les services commerciaux.

L'option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques permet d'acquérir les compétences pour intervenir sur les installations et équipements entrant dans la constitution de systèmes numériques dans le domaine des installations audiovisuelles, multimédias, et domotique, électrodomestique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préparation des équipements en vue d'une installation.
- Installation et mise en oeuvre les équipements.
- Gestion de la maintenance de tout ou partie d'une installation sur site ou à distance.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dépanneur en électroménager.
- Projectionniste.
- Responsable du Service après-vente.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé une 1ère de baccalauréat SN, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 5 périodes de 2 à 6 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Bernard Palissy - 17100 SAINTES
Tél. : 05.46.92.08.15
Contact : Frédéric Freyer - frederic.freyer@palissy.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de Technicien Supérieur.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7071€	à 100% par les OPCO	à partir de 7071€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

Pas d'apprenti en 2021/2022

